

# NOTAIRES *Haute-Provence*

# 160 - MAI/JUIN 2022

MAGAZINE D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES IMMOBILIÈRES NOTARIALES

## IMMOBILIER

## BELLE AFFLUENCE D'ACHETEURS SUR LE MARCHÉ !

**BONUS IMMOBILIER**

**ASTUCES**

**POUR VALORISER VOTRE MAISON**

**ASSURANCE**

**TROIS BONNES NOUVELLES**

**POUR LES EMPRUNTEURS**

*Ménerbes*

VOTRE NOTAIRE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET IMMOBILIER

[www.cr-aixenprovence.notaires.fr](http://www.cr-aixenprovence.notaires.fr) | [www.immonot.com](http://www.immonot.com)

# OÙ TROUVER VOTRE NOTAIRE DANS LES ALPES- DE-HAUTE-PROVENCE

**Notaires Haute-Provence** est à votre disposition chez votre notaire et dans certains commerces de proximité.  
Chambre des notaires Alpes-de-Haute-Provence, **8 Bd du Roy René - 13100 AIX EN PROVENCE**  
**Tél. 04 42 16 03 30 - chambre04@notaires.fr - <http://www.cr-aixenprovence.notaires.fr>**

## BANON (04150)

### Me Magali BOULNOIS-DERIEU

50 route de Forcalquier - Villa "La Parenthèse"  
Tél. 04 92 73 24 00 - Fax 04 92 73 38 12  
magali.boulnois-derieu@notaires.fr  
boulnois-derieu-banon.notaires.fr/

## BARCELONNETTE (04400)

### SARL UBAYE NOTAIRES & ASSOCIES

1 av. du Lieutenant Colonel Pelardy  
Quartier du 11<sup>e</sup> BCA  
Tél. 04 92 81 00 34 - Fax 04 92 81 32 60  
bruno.vaginay@notaires.fr  
www.officenotarial.vaginay.notaires.fr

### SARL UBAYE NOTAIRES & ASSOCIES

1 bis, av. Lieutenant Colonel - Pelardy  
Quartier du 11<sup>e</sup> BCA  
Tél. 04 92 81 12 09 - Fax 04 92 81 07 72  
ubayenotairesassocies.04011@notaires.fr

## CASTELLANE (04120)

### Me Valérie GUIRAUD

rue du 11 novembre - Espace Monaco  
Tél. 04 92 83 86 83  
guiraud.valerie@notaires.fr  
www.guiraud-castellane.notaires.fr

### SAS LEXEL NOTAIRES ASSOCIES - Mes Valérie VASTINE-DECLEF et Benoît PETRON

15 boulevard Saint Michel  
Tél. 04 86 62 00 01  
office04016.castellane@notaires.fr  
vastine-petron-standrelesalpes.notaires.fr

## CERESTE (04280)

### Me Nathalie DARSCH-PASINI

Place du Général de Gaulle - BP 2  
Tél. 04 92 79 00 34 - Fax 04 92 79 05 88  
nathalie.pasini@notaires.fr  
darsch-pasini-cereste.notaires.fr

## DIGNE LES BAINS (04000)

### Me Marilyne DEFRAIN

36 rue du Docteur Honnorat  
Tél. 04 92 83 67 67 - Fax 04 92 83 67 68  
etude.04030@notaires.fr

### SCP Christian NICOLLE, Dominique BALCET et Anne ALLEN-GOUMET

Rd Pt 1<sup>ère</sup> Armée Française - BP 208  
Tél. 04 92 30 92 30 - Fax 04 92 31 52 02  
office.digne@notaires.fr  
www.guerinwacongne-nicolle-balcet-dignesbains.notaires.fr/

## FORCALQUIER (04300)

### SELARL GROUPE NOTAIRES CONSEILS - Mes Cécile LANGELIN-DUPRIEZ, Jean-Albert SULMONI et Pierre-Philippe GRIMALDI

Place Martial Sicard - BP 81  
Tél. 04 92 70 75 60 - Fax 04 92 70 75 65  
turlur.langelin.sulmoni@notaires.fr  
www.gnc.notaires.fr/

## GREOUX LES BAINS (04800)

### SCP Philippe SACCOCCIO, Sophie CASANOVA-TIRAND, Vincent BONDIL et Jean-Yves MAZAN

237 chemin Sainte Annette  
Tél. 04 92 70 14 40 - Fax 04 92 70 14 49  
office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr

## LES MEES (04190)

### SCP Nathalie BONNAFOUX, Christophe DEGIOANNI et Tiphaine LEON

Boulevard de la République  
Tél. 04 92 34 03 10 - Fax 04 92 34 09 59  
nathalie.bonnafox@notaires.fr  
bonnafox-degioanni-leon-oraison-lesmees.notaires.fr/

## MANOSQUE (04100)

### Me François ALBESSARD

Chemin de Champs de Pruniers  
Agora, Bâtiment E  
Tél. 04 92 74 96 03  
accueil.04036@notaires.fr  
office-albessard-manosque.notaires.fr

### SELARL GROUPE NOTAIRES CONSEILS - Mes Jean-Marc BADIA et Sébastien GUIGUES

Le Forum - 341 avenue du Moulin Neuf - BP 114  
Tél. 04 92 70 51 51 - Fax 04 92 70 51 59  
manosque-etude@notaires.fr  
www.gnc.notaires.fr

### Me Aurélien ROUX

4 boulevard Elémir Bourges  
Tél. 04 22 53 11 95  
aurelien.roux@notaires.fr

### SCP Philippe SACCOCCIO, Sophie CASANOVA-TIRAND, Vincent BONDIL et Jean-Yves MAZAN

29 avenue Jean Giono - BP 103  
Tél. 04 92 70 70 70 - Fax 04 92 70 70 79  
office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr  
www.saccoccio-et-associes-manosque-notaires.fr/

## ORAISON (04700)

### SCP Nathalie BONNAFOUX, Christophe DEGIOANNI et Tiphaine LEON

Quartier Sainte-Anne - BP 13  
Tél. 04 92 78 60 31 - Fax 04 92 78 69 62  
nathalie.bonnafox@notaires.fr  
bonnafox-degioanni-leon-oraison-lesmees.notaires.fr/

## PIERREVERT (04860)

### SELARL GROUPE NOTAIRES CONSEILS - Me Frédéric CRAUS

Traverse de la roseraie  
Tél. 04 92 77 93 15  
frederic.craus@notaires.fr  
www.gnc.notaires.fr/

## RIEZ (04500)

### SELARL GROUPE NOTAIRES CONSEILS - Me Rémi VIBRAC

Chemin du Revesca  
Tél. 04 92 77 81 04 - Fax 04 92 77 76 35  
officenotarial.riez@notaires.fr

## SEYNE (04140)

### SCP Benoît CAZERES et Anne PUGIBET-PROIETTI

Quartier de l'Arénas - BP 9  
Tél. 04 92 35 00 29 - Fax 04 92 35 14 63  
etude.cazeres.04007@notaires.fr

## SISTERON (04200)

### SCP Magali MARTELLI et Valérie VACHIER

3 place du Général de Gaulle  
Tél. 04 92 61 00 13 - Fax 04 92 61 25 01  
scp-martelli-vachier@notaires.fr  
magali-martelli-valerie-vachier-sisteron.notaires.fr

### SELARL PROJURIS - Mes Geneviève THIBERS-SANTORO et Michaël SANTORO

12 avenue Jean Moulin  
Tél. 04 92 61 01 67 - Fax 04 92 61 32 96  
negociation.04018@notaires.fr  
projuris.notaires.fr

## ST ANDRE LES ALPES (04170)

### SAS LEXEL NOTAIRES ASSOCIES - Mes Valérie VASTINE-DECLEF et Benoît PETRON

Route de Digne  
Tél. 04 92 89 00 07 - Fax 04 92 89 10 66  
accueil.04016@notaires.fr  
vastine-petron-standrelesalpes.notaires.fr

## VALENSOLE (04210)

### SCP Philippe SACCOCCIO, Sophie CASANOVA-TIRAND, Vincent BONDIL et Jean-Yves MAZAN

Avenue Segond  
Tél. 04 92 70 14 30 - Fax 04 92 70 14 32  
www.saccoccio-et-associes-manosque-notaires.fr/

## VILLENEUVE (04180)

### Me Elsa MENC-MOLINA

ZA la Tranche  
Tél. 04 92 70 16 09  
elsa.menc-molina@notaires.fr



## L'ÉDITO

# 2021

*Une année record !*

L'année 2021 aura été une année record en nombre de ventes immobilières en France.

Le département des Alpes de Haute Provence n'a pas fait exception, et la hausse des volumes se traduit par une hausse des prix pour tous les produits immobiliers (terrains, maisons, neuf ou ancien). Favorisé par des taux de crédit toujours bas et surtout par les effets de la crise sanitaire que nous vivons, notre département profite de cette hausse générale du marché immobilier.

Certes, nous nous trouvons jusqu'à présent dans une fourchette basse et nous avons vécu pendant plusieurs années sur un marché peu porteur.

Au-delà des chiffres, je veux surtout croire en l'attractivité de notre département. Sa diversité, son authenticité, sa préservation, son climat exceptionnel et la douceur de vivre y règnent sans aucun conteste.

Une dynamique économique voit également le jour et la notion de « retour au pays » pour une nouvelle génération commence à se concrétiser.

Les zones touristiques devront s'adapter aux attentes des clients, et les stations de ski vont inéluctablement s'engager sur la voie d'une diversification des activités pour pallier le manque de neige devenu une réalité.

Sachons convaincre nos partenaires et surtout nos élus que nous devons impérativement conserver les valeurs fondamentales du département des Alpes de Haute Provence.

La hausse constatée aujourd'hui sera alors une garantie pour l'avenir et le développement de notre territoire.

**Me Bruno VAGINAY**  
Président de la Chambre des notaires  
des Alpes de Haute Provence

## SOMMAIRE

# 160 MAI/JUIN 2022

### 04 PRIX & TENDANCES

Immobilier en Haute-Provence,  
belle affluence sur le marché !

### 06 DOSSIER

*Bonus immobilier :  
astuces pour valoriser votre maison*

### 08 MON PROJET

Assurance,  
trois bonnes nouvelles pour les emprunteurs

### 10 3 QUESTIONS À MON NOTAIRE

### 11 FLASH INFO

### 12 SÉLECTION D'ANNONCES IMMOBILIÈRES

Les annonces immobilières  
de notaires partout à tout moment



Le web  
Toute l'offre  
immobilière  
des notaires



Le mobile  
Applications  
iPhone et Android



La tablette  
Application  
iPad



La vidéo  
immonot.tv



Les réseaux sociaux  
Suivez-nous !

Disponible sur [magazine-des-notaires.com](http://magazine-des-notaires.com)

Sortie du prochain numéro le **9 mai 2022**

**Société éditrice :** NOTARIAT SERVICES Tél. 05 55 73 80 00 - info@notariat-services.com Siège social : 13 rue Bois Vert - 19230 POMPADOUR - SA au capital de 143 448 €  
**Directeur de la publication** François-Xavier DUNY **Rédaction** Christophe RAFFAÏLLAC - N. DUNY - M-C MÉMOIRE - S. SWIKLINSKI **Graphisme** S. ZILLI  
**Maquette** A. BOUCHAUD - E. LEVESQUE **Publicité** A. DUNY aduny@immonot.com **Petites annonces** S. SAGE - ssage@immonot.com Tél. 05 55 73 80 69 - Fax 05 55 73 36 43  
**Diffusion** NOTARIAT SERVICES - DPD **Iconographie** Fotolia Freepik (sauf mention autre) **Impression** FABRÈGUE - 87500 ST YRIEIX. Sauf indication contraire, les honoraires de négociation sont compris dans les prix indiqués. En aucun cas, les prix indiqués dans les annonces et les surfaces ne valent sollicitation. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif. Citeo : Notariat Services encourage le recyclage des papiers. En triant vos déchets, vous participez à la préservation de l'environnement. www.citeo.com Ne pas jeter sur la voie publique. Ce magazine et le site immonot.com sont certifiés qualité ISO 9001 par l'AFAQ pour vous donner satisfaction.



# IMMOBILIER EN HAUTE-PROVENCE

## Belle affluence sur le marché !

Hausse de fréquentation au rendez-vous sur les différents marchés immobiliers que comptent les Alpes-de-Haute-Provence. Les ventes de maisons et appartements viennent d'atteindre des volumes inédits en 2021 ! Ce qui se traduit pour les acheteurs par quelques hausses de prix sur les différents produits !

Christophe Raffailac

### CHIFFRES CLÉS

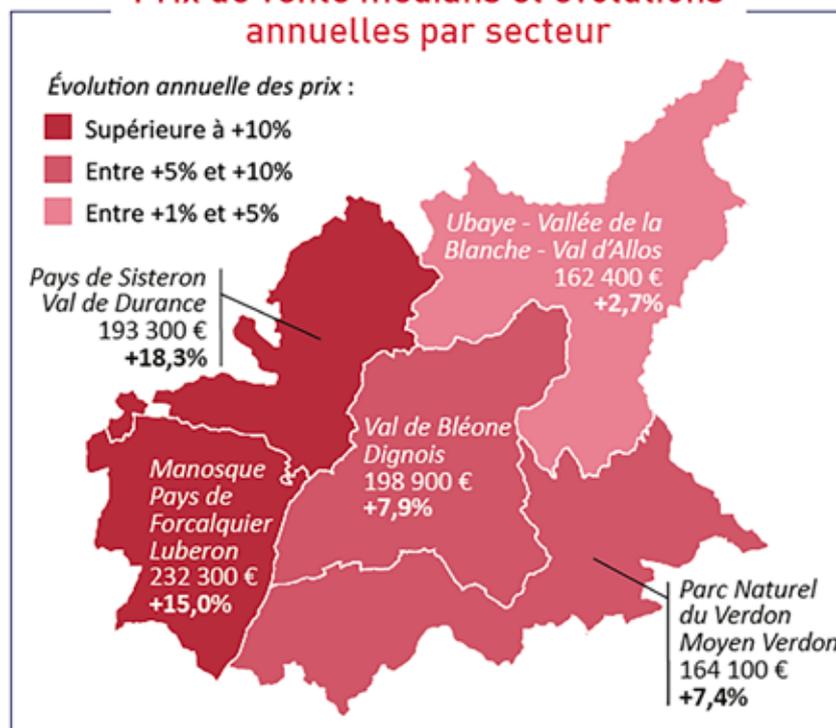
Les prix médians et évolutions annuelles dans les Alpes-de-Haute-Provence sont issus des transactions enregistrées sur 1 an à fin novembre 2021.

À l'heure du bilan, les notaires des Alpes-de-Haute-Provence ne s'attendaient pas à pareille fête lorsqu'ils ont dévoilé les chiffres de l'immobilier 2021 dans le département. Avec des transactions en forte hausse, le territoire confirme son attractivité auprès des acheteurs de maisons individuelles. Offrant beaucoup de caractère, elles séduisent de nombreux clients, à l'instar des arrivants en quête d'un mode de vie plus authentique. Elles répondent aussi à l'émergence de nouvelles aspirations liées au télétravail et au besoin de logements plus spacieux. Aussi, les prix des maisons ont progressé de 11,5 % tandis que les ventes ont bondi de 26 % en un an à fin novembre 2021.

Même tendance au niveau des appartements qui enregistrent un score encore plus éclatant avec des transactions en progression de 30 % sur cette période. Cependant, le prix affiche une relative stabilité puisque la hausse se limite à 1,6 %. Il faut y voir l'intérêt marqué pour les Alpes-de-Haute-Provence qui attire une large clientèle d'acquéreurs et d'investisseurs.

Avec des territoires qui offrent des conditions tarifaires bien différentes selon que l'on se trouve dans le Val d'Allos ou dans le Lubéron, il importe de savoir où faire son marché immobilier. Grâce à la base Perval qui permet de centraliser toutes les transactions enregistrées dans les Alpes-de-Haute-Provence, les notaires vous dévoilent aujourd'hui les chiffres par secteurs géographiques et villes principales. Autant d'informations qui servent à préparer son projet immobilier, de vente ou acquisition, au regard des prix pratiqués.

### Prix de vente médians et évolutions annuelles par secteur



### BELLE ATTRACTION AUTOUR DES MAISONS !



Sur le marché immobilier des Alpes-de-Haute-Provence, le stand réservé aux maisons fait le plein d'acheteurs. En effet, la progression du nombre de transactions atteint 26 % sur un an. Compte tenu de cet engouement, les clients doivent composer avec une sensible hausse des prix, de 11,5 % à l'échelle du département pour un prix médian de 198 500 €. Cependant, tous les acquéreurs ne se voient pas appliquer les mêmes tarifications. Selon leurs secteurs de prédilection, les envolées se ressentent nettement dans le Pays de Sisteron - Val de Durance (+ 18,3 %) et dans le secteur de Manosque - Pays de Forcalquier - Luberon (+15 %).

# Prix & tendances - Alpes-de-Haute-Provence

Les autres territoires limitent l'inflation, à l'instar du Parc Naturel du Verdon - Moyen Verdon (+7,4%) et du Val de Bléone - Dignois (+7,9%). Mieux encore, le secteur Ubaye - Vallée de la Blanche et Val d'Allos affichent la plus faible augmentation (+2,7%).

Ces hausses variables se retrouvent aussi dans l'échelle de prix des Alpes-de-Haute-Provence. À 232 300 €, le secteur Manosque - Pays de Forcalquier et Luberon reste le plus élitiste. À l'inverse, le nord-est des Alpes-de-Haute-Provence se montre bien plus abordable avec son prix médian de 162 400 € ou encore le Parc Naturel du Verdon et Moyen Verdon à 164 100 €. Valeur intermédiaire, le Pays de Sisteron et Val de Durance se positionne à 193 300 €, légèrement en dessous du Val de Bléone Dignois à 198 900 €.

Cette diversité de tarifs caractérise également les principales villes du département. Pierrevert arrive en tête des communes les plus onéreuses et exige de débours 310 000 € pour l'achat d'une maison. À l'inverse, Riez divise presque la note par deux en s'affichant au tarif de 160 000 €.



## FORT ENGOUEMENT POUR LES APPARTEMENTS !



Fréquentation à son comble sur le marché des appartements puisque les ventes 2021 se traduisent par une envolée de 30%! Une performance qui peut s'expliquer par un ticket d'entrée bien positionné pour acheter. En effet, le prix médian se situe 1 740 €/m<sup>2</sup> à l'échelle du département. À titre de comparaison, la médiane nationale (hors Île-de-France) s'élève à 2 650 €/m<sup>2</sup> sur la même période.

À l'inverse des maisons, les logements collectifs affichent des prix plus resserrés d'un secteur à l'autre. Tandis que le Parc Naturel du Verdon et Moyen Verdon se hisse à 1 950 €/m<sup>2</sup>, le Val de Bléone Dignois se situe à 1 410 €/m<sup>2</sup>. Il faut quelques euros de plus pour le Pays de Sisteron qui s'établit à 1 420 €/m<sup>2</sup>. Quant au secteur de Manosque Pays de Forcalquier et Luberon, il exige un budget de 1 560 €/m<sup>2</sup>.

Lorsque l'on s'intéresse au marché par localité, Allos et Manosque se détachent car elles totalisent 37 % des ventes départementales. Les appartements y figurent à respectivement 1 960 €/m<sup>2</sup> et 1 520 €/m<sup>2</sup>. Ensuite, viennent les communes de Uvernet-Fours et Digne-les-Bains, qui représentent chacune environ 10 % des transactions.

Le marché des appartements anciens fait la part belle aux studios qui représentent 34 % des ventes contre 14 % sur le territoire (hors Paris et Île-de-France).

## BONNE REPRÉSENTATION DE LA CLIENTÈLE LOCALE

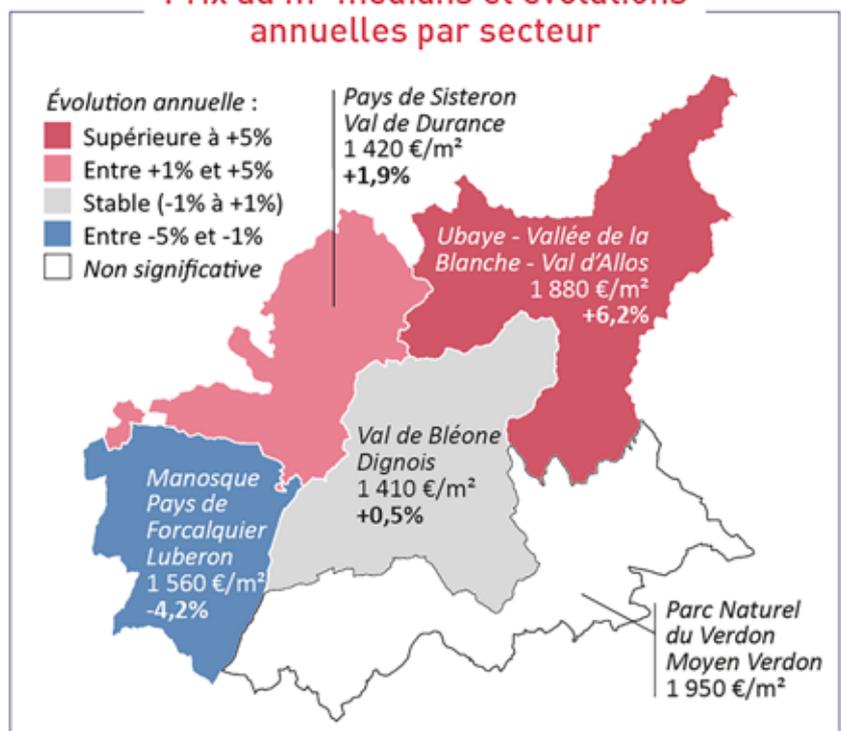
48% des biens immobiliers ont été acquis par des personnes qui résidaient déjà dans le département des Alpes de Haute-Provence. Cette proportion augmente jusqu'à 72 % sur le secteur Val de Bléone - Dignois. Elle descend à 15 % dans le Ubaye - Vallée de la Blanche - Val d'Allos.

Les 60 ans et plus sont à l'origine de 29 % des transactions. Ils devancent les acquéreurs de 50 à 59 ans, puis ceux de 40 à 49 ans (21 % des parts chacun).

## 4 500

Nombre record de transactions enregistrées dans les Alpes-de-Haute-Provence en 2021, tout type de biens confondus.

## Prix au m<sup>2</sup> médians et évolutions annuelles par secteur



## BONUS IMMOBILIER

### ASTUCES POUR VALORISER VOTRE MAISON

Améliorer votre confort au quotidien et apporter de la plus-value à votre logement sont les deux objectifs à ne pas perdre de vue pour le programme de remise en forme de votre habitation.

Alors, êtes-vous prêt ? 3-2-1... partez !

par Stéphanie Swiklinski



Que ce soit pour une mise en vente rapide et efficace de votre bien ou tout simplement pour prendre soin de votre maison, il existe quelques pistes à suivre pour gagner à tous les coups. De l'entretien courant aux travaux plus conséquents, on vous dit tout pour hisser votre bien sur la plus haute marche du podium.

#### UNE BONNE ISOLATION POUR DE MEILLEURES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

Pour que votre bien soit en conformité avec les nouvelles normes qui ont vu le jour en 2022, la loi Climat et Résilience nous invite à lutter contre les passoires thermiques et incite les propriétaires à rénover leur logement d'ici 2028.

Le programme de « remise en forme » de votre maison va passer par trois points incontournables : le froid, les courants d'air et l'humidité. En effet, une habitation dans laquelle il fait froid est le signe d'un chauffage vieillissant, de combles peu ou pas isolés, de fenêtres qui laissent passer les courants d'air... Aux grands maux, les grands remèdes ! Il va falloir panser les « blessures » pour que votre maison soit à nouveau étanche. Commencez par l'isolation. Combles, murs, planchers bas, sous-sols, caves et garages sont autant de points sensibles. Leur isolation vous permettra de réaliser jusqu'à 65 % d'économies sur vos factures.

Une fois ce premier objectif atteint, penchez-vous sur le changement de vos menuiseries. Selon l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), 10 à 15 % des déperditions de chaleur proviennent des fenêtres, notamment si elles sont anciennes. Changer des menuiseries à simple vitrage pour un double ou triple vitrage à fort pouvoir isolant permet d'améliorer le confort thermique et acoustique de votre intérieur. Vous n'avez plus besoin de chauffer au maximum pour maintenir une température agréable dans vos pièces. Vous limitez la condensation pour un logement plus sain.

Stade suivant du programme : récupérer de l'énergie en changeant votre mode de chauffage grâce à un équipement plus économique et plus écologique. Fonc-

tionnant à base d'énergies renouvelables (eau, air, chaleur du sol), la pompe à chaleur apparaît comme la solution idéale permettant de baisser de 60 % vos factures annuelles de chauffage.

Dernière ligne droite : vérifiez que votre système de ventilation est performant. Responsable de l'air entrant et sortant, il doit renouveler l'air sans affecter la température ambiante de l'habitation. Non adaptée, une mauvaise installation peut engendrer une perte de chaleur de 15 à 20 % et les travaux d'isolation entrepris par ailleurs peuvent s'avérer inefficaces. La ventilation mécanique contrôlée (VMC) simple ou double flux est une solution efficace pour un meilleur renouvellement d'air.

 **CONSEIL DU COACH : faites jouer le trio gagnant des aides : MaprimeRénov', l'Eco-PTZ et la TVA à 5,5 % en consultant les sites : <https://www.anah.fr> ou [www.france-renov.gouv.fr](http://www.france-renov.gouv.fr)**

### UNE DÉCORATION TENDANCE POUR « VITAMINER » SON INTÉRIEUR

Un constat s'impose : votre maison n'est pas dans sa meilleure forme physique... et ça se voit ! Il faut lui donner un coup de boost. Qu'il s'agisse des couleurs ou des matériaux, elle n'est plus dans l'air du temps. Une nouvelle décoration intérieure permettrait de la hisser sur le podium.

Si les teintes neutres et empruntées à la nature font partie des grands classiques, certaines nuances vont venir bousculer les intérieurs un peu trop sages ou épurés. Dans toutes leurs déclinaisons, le bleu et le vert sont toujours les couleurs phares en 2022. Le «bleu Klein», toujours plébiscité, sera temporisé par le bleu horizon. Légèrement grisé, il est idéal pour créer la sensation d'un intérieur paisible, original et classe. Les plus audacieux l'associeront aux couleurs du moment. Dans une seule et même pièce, voire sur un seul mur, il s'accorde à la perfection avec le vert olive, le vert kaki, le terracotta, le rose poudré... voire des couleurs plus « toniques » (jaune ou orange) qu'il viendra tempérer.

Puisque vous êtes lancé, changez vos rideaux, housses de canapé et de coussin : vous aurez l'impression d'avoir changé de maison ! De plus, l'investissement ne sera pas le même que si vous renouveliez tout votre mobilier.

Faites aussi du vide car la tendance est plutôt aux choses épurées.

Côté matières, le velours est le grand gagnant de la saison. Toujours numéro 1 quel que soit le support : rideaux, fauteuils...

 **CONSEILS DU COACH : offrez-vous une séance de home-staging pour valoriser votre logement, à la fois en améliorant son esthétique et en organisant mieux ses volumes.**

### MODERNISER SA MAISON POUR DU BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN

Même si vous êtes sportif, il faut aussi se ménager. Une cuisine plus fonctionnelle ou une salle de bains plus pratique seront autant de bénéfices pour votre quotidien. Afin d'optimiser vos déplacements : place au fameux « triangle d'activités » ! L'objectif est de réduire les distances entre les trois endroits stratégiques de votre cuisine :

- la zone froide avec le réfrigérateur,
- la zone de cuisson avec four et plaques,
- le point d'eau avec évier et lave-vaisselle.

N'hésitez pas à engager des petits travaux en troquant votre baignoire contre une douche à l'italienne avec une colonne hydromassante. Votre dos lui dira merci après une séance de sport intensive.

Simplifiez-vous la vie avec la domotique. Toujours plus d'ingéniosité pour vous proposer de nouvelles fonctionnalités, à l'instar des volets roulants connectés qui s'ouvrent ou se ferment à distance, de l'éclairage intérieur qui se gère selon des scénarios d'utilisation de la maison ou encore de la température qui se pilote à distance pour réduire la consommation d'énergie. En effet, la gestion de ces applications s'effectue à l'aide d'un téléphone.

 **CONSEIL DU COACH : pour les travaux dans la maison, attention à bien coordonner vos différents intervenants : carreleur, électricien, plombier, cuisiniste, menuisier...**

### AMÉNAGER VOS EXTÉRIEURS POUR OXYGÉNER VOTRE MAISON

Être bien chez soi passe aussi par votre jardin et ses alentours. S'aménager une belle terrasse, avoir un spa de nage ou carrément une piscine sont autant de petits « plus » qui valorisent votre maison. Avec les étés caniculaires, le besoin d'un lieu de prédilection pour se rafraîchir et se détendre les muscles après une journée de travail se fait sentir... La piscine apparaît comme la solution idéale pour procurer du bien-être et valoriser la maison.

Avant de plonger, il faut s'interroger sur la solution la mieux appropriée au plan technique. Faites votre choix entre piscine maçonnée sur-mesure, piscine mono-coque rapide à installer ou piscine en kit. Prolongez votre intérieur à l'extérieur en créant un espace de vie supplémentaire : une belle terrasse pour recevoir vos amis ou pour faire votre séance de pilate, une véranda pour chouchouter vos orchidées ou un carport pour abriter la voiture de votre grand qui vient d'avoir son permis... Les idées ne manquent pas pour que votre maison soit comme vous l'aviez rêvée.

 **CONSEIL DU COACH : pensez aussi au spa de nage qui peut être une bonne alternative détente/sport.**

## Des travaux assurés pour se rassurer

Obligatoire, l'assurance décennale artisan couvre pendant 10 ans, à partir de la réception des travaux, les malfaçons rendant l'ouvrage impropre à sa destination ou compromettant sa solidité.



*MIEUX ISOLER,  
C'EST  
AMÉLIORER  
VOTRE  
ÉTIQUETTE  
ÉNERGÉTIQUE*





# ASSURANCE

## Trois bonnes nouvelles pour les emprunteurs

Pour offrir « un accès plus juste, plus simple et plus transparent au marché de l'assurance emprunteur », les parlementaires ont adopté une proposition de loi qui va profondément modifier les choses.

par Marie-Christine Ménoire

### ATTENTION !

Le nouveau contrat choisi doit présenter des garanties équivalentes à l'ancien. À défaut, la banque pourrait refuser d'entériner la résiliation.

**S**ouscrire une assurance n'est pas obligatoire pour obtenir un prêt immobilier, mais c'est quasiment impossible de s'en dispenser. Certains emprunteurs rencontrent des obstacles pour obtenir ce précieux sésame, surtout s'ils ont subi une maladie grave. Pour mettre un terme à cette «double peine», les parlementaires ont revu en profondeur le mécanisme de l'assurance de prêt. Une bouffée d'oxygène pour des millions de Français qui vont pouvoir concrétiser leur projet d'accession à la propriété.

### LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ N'EST PLUS LA RÈGLE

Pour limiter les risques, avant de s'engager avec vous, l'assureur voudra en savoir plus et surtout mieux connaître votre parcours médical. Pour appréhender votre bonne forme physique, il vous demandera de

répondre à toute une série de questions lui permettant de mieux cerner les risques encourus pendant la période de remboursement du prêt. Selon les réponses, sa décision se soldera par l'accord de la couverture, son refus ou bien une surprime. Jusqu'à présent, pour certaines personnes, le questionnaire de santé pouvait être une véritable entrave pour décrocher une assurance de prêt. Et par voie de conséquence un prêt immobilier. La loi Lemoine, votée en février 2022, supprime cette étape pour les prêts immobiliers inférieurs à 200 000 € (par personne) dont le terme intervient avant le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'emprunteur. Cette avancée devrait permettre à des personnes considérées «à risques» de ne plus être confrontées à ce problème.

Cette mesure s'applique dès le 1<sup>er</sup> juin 2022 pour les nouveaux prêts immobiliers et le 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour les emprunteurs qui remboursent déjà leur crédit.

# Mon projet - Financement

## LE DROIT À L'OUBLI EST RENFORCÉ

Devenir propriétaire est souvent le projet de toute une vie. Un rêve que vous avez envie de concrétiser, même si vous avez été malade. Mais c'est là que le bât blesse. En cas de «risque aggravé de santé» comme dans le cas d'un cancer, l'emprunteur peut se voir appliquer des surprimes, des exclusions de garanties, voire se faire refuser l'assurance de son emprunt. C'est pour éviter de voir son rêve s'écrouler (ou devenir très onéreux) que le droit à l'oubli a été créé en 2016. Il permet aux personnes ayant été atteintes d'une pathologie cancéreuse ou d'une hépatite de ne pas la mentionner dans le questionnaire de santé, et donc de ne pas être pénalisées. Plus précisément, jusqu'à la loi du 17 février 2022, si le cancer a été diagnostiqué avant 21 ans, le droit à l'oubli s'applique 5 ans à compter de la fin du protocole thérapeutique.

Si le diagnostic a été posé après 21 ans, le droit à l'oubli s'applique 10 ans à compter de la fin du protocole thérapeutique. À compter de cet été, le

droit à l'oubli est fixé à 5 ans pour tous les cancers et l'hépatite C. Il n'y aura plus de distinction selon l'âge auquel le cancer a été diagnostiqué.

## LE CHANGEMENT À TOUT MOMENT

Dès juin 2022, les particuliers vont avoir la possibilité de changer plus facilement d'assurance emprunteur. Prenant en charge tout ou partie des échéances en cas de sinistre (décès, incapacité-invalidité, chômage), elle représente un coût important qui doit être pris en compte dans le calcul du budget consacré au prêt.

S'il est déjà possible de la choisir auprès d'un autre organisme que l'établissement prêteur, un nouveau pas vient d'être franchi. Il est désormais possible de résilier son assurance à tout moment et non plus seulement dans les 12 mois (loi Hamon) ou à date anniversaire (loi Bourquin). Les assureurs devront informer leurs assurés, chaque année, de l'existence de ce droit et de ses modalités de mise en œuvre.

## À SAVOIR :

Des négociations sont en cours pour étendre le droit à l'oubli à d'autres pathologies.

**La CENTRALE DE FINANCEMENT**  
*Le bon taux quand il faut.*

Alpes-de-Haute-Provence  
Manosque

**PRÊT IMMOBILIER**

**PRÊT PROFESSIONNEL**

**ASSURANCE EMPRUNTEUR**

**REGROUPEMENT DE CRÉDITS**

- Recherche et optimisation de votre financement
- Accompagnement personnalisé
- Tous types de projet
- Étude gratuite et sans engagement

**Capital MEILLEURES ENSEIGNES 2021**

**Capital MEILLEURE ENSEIGNE 2020**

**ANNE-LISE LAVILLE**  
06 41 57 03 80  
a.laville@lacentraledefinancement.fr



# 3 QUESTIONS À... MON NOTAIRE

Par Stéphanie Swiklinski

## COMMENT LOUER POUR L'ÉTÉ en toute sérénité ?

L'été approchant à grands pas, il est grand temps de penser à réserver sa location de vacances. À cette occasion, il peut naître des litiges entre particuliers, propriétaires et vacanciers. Stéphanie Swiklinski, diplômée notaire, nous rappelle quelques règles et précautions à prendre.

### 1 La location saisonnière est-elle soumise à une réglementation particulière ?

Depuis quelques années, de nombreux Français propriétaires de biens immobiliers se laissent tenter par la formule de la location saisonnière.

C'est pourquoi la loi ALUR est venue encadrer les comportements grâce à une nouvelle réglementation concernant la location saisonnière. La loi définit ainsi ce type de location comme « *le fait de louer un local meublé destiné à l'habitation de manière répétée, pour de courtes durées, à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile* ».

Il s'agit donc de louer moins de 90 jours par an. Pour que votre contrat de location soit valide, il faut qu'il comporte certains éléments incontournables :

- nom du locataire et du bailleur,
- dates de début et fin de la location,
- caractéristiques du logement (adresse du bien, nombre de chambres, description, équipements mis à disposition...),
- prix et modalités de paiement,
- montant du dépôt de garantie et de la taxe de séjour.

Précisons que même si un état des lieux n'est pas obligatoire, il semble pourtant plus prudent de le faire ! Le contrat devra être signé par les deux parties qui en conserveront un exemplaire.

### 2 Quelle est la différence entre verser des arrhes ou un acompte ?

Si vous avez versé des arrhes et que vous changez d'avis, vous pourrez renoncer à la location en les abandonnant. Reprendre sa liberté aura un prix ! Le propriétaire de la location de vacances pourra lui aussi renoncer à vous louer. Pour lui, ce ne sera

pas le même tarif : il devra vous rembourser le double du montant des arrhes versés.

En revanche, si vous avez versé un acompte, le contrat entre propriétaire et vacancier est considéré comme définitif. De ce fait, si vous vous désistez et que vous ne souhaitez plus partir en vacances dans cet appartement avec vue sur la mer, vous devrez tout de même verser la totalité du prix. Si c'est le propriétaire qui change d'avis, vous pourrez lui réclamer des dommages et intérêts.

Par ailleurs, bien que la location soit de courte durée, le logement peut subir des dégradations. Pour prévenir cette situation, le propriétaire est en droit de demander aussi un dépôt de garantie. Il sera restitué à la fin du séjour, sauf si des dégradations sont constatées ; d'où l'importance de faire un état des lieux d'entrée et de sortie.

### 3 Que faire si ce que j'ai loué ne correspond pas à mes attentes ?

Arrivé sur place, quelle déconvenue ! La mer est beaucoup plus loin que prévu et il y a un bar en bas de l'immeuble... Les contentieux les plus fréquents portent évidemment sur la nature de la location. Il y a une grosse différence entre l'annonce et la réalité. Si après avoir contacté votre loueur il n'y a pas d'arrangement possible, envoyez-lui une lettre de réclamation par recommandé avec accusé de réception. Il faut dans ce cas faire une description précise des manquements, photos à l'appui.

Faute de règlement amiable, vous pouvez porter plainte auprès du procureur de la république ou saisir la direction départementale de la protection des populations du lieu de la location, pour qu'une peine d'amende soit prononcée.

PLUS

d'INFOS



Abonnez-vous à la newsletter immonot et recevez chaque semaine des articles sur l'immobilier, le droit de la famille, des successions et de l'entreprise.

## DROIT DE PRÉEMPTION

### Maires et notaires à l'unisson



**E**n parfaits garants de la bonne exécution des contrats, les notaires veillent constamment à partager leurs connaissances juridiques. En témoigne la rencontre organisée à leur initiative le 12 avril à Manosque avec les maires du département. Ainsi, la bonne application du droit de préemption urbain s'est invitée à l'ordre du jour.

Voilà un sujet qui nécessite une bonne concertation entre élus locaux, services instructeurs et notaires. L'occasion pour tous ces acteurs de répondre présents à l'invitation que leur a lancée la Chambre des notaires de Haute-Provence.

Au rang des questions clés, dans quelles mesures les ventes immobilières peuvent-elles être impactées par une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) ?

Pour quelles raisons faut-il placer une zone en Droit de Préemption Urbain (DPU) ? Autant de réglementations issues des lois Alur ou SRU notamment, auxquelles les notaires ont pu répondre au plan juridique. Ainsi, tous les participants ont profité de la formation pilotée par Laurence Legrain, juriste consultante et animatrice de formation au Centre de recherches, d'information et de documentation notariales (CRIDON) de Lyon.

Avec Bruno Vaginay, président de la chambre des notaires, les deux intervenants ont évoqué des sujets chers aux élus, comme le placement d'un zonage en DPU renforcé ou encore la prorogation des exonérations pour les promoteurs immobiliers...

Satisfaits, notaires et maires ont pu conclure sur l'intérêt de programmer de prochaines rencontres sur de nouveaux sujets.

## MaPrimRénov' 1 000 € de bonus

Du 15 avril au 31 décembre 2022, les aides accordées dans le cadre de MaPrime Rénov' pour remplacer une chaudière au gaz ou au fioul par un mode de chauffage plus « vertueux » (pompe à chaleur, chaudière biomasse), seront augmentées de 1 000 €. Selon Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, « en cumulant les aides MaPrimeRénov' et les certificats d'économie d'énergie (CEE), il sera ainsi plus avantageux pour les ménages les plus modestes de choisir une pompe à chaleur ou une chaudière biomasse et de se passer du gaz ». Grâce à ces deux dispositifs cumulés, les ménages pourront bénéficier jusqu'à 9 000 € d'aides pour changer leur chaudière au gaz par une pompe à chaleur, contre 8 000 € actuellement.

## DROIT AU COMPTE BANCAIRE

### Une procédure plus rapide

**A** partir du 13 juin, les personnes qui ont demandé l'ouverture d'un compte bancaire et qui n'ont pas obtenu de réponse dans les 15 jours suivant leur démarche pourront se tourner immédiate-

ment vers la Banque de France. Celle-ci désignera d'office une banque proche de leur domicile. Cette procédure est ouverte à toute personne résidant en France ou dans un État membre de l'Union européenne, à

tout Français résidant à l'étranger et également aux demandeurs interdits bancaires.

Source : Décret n° 2022-347 du 11 mars 2022 relatif à la procédure de droit au compte

#### Taux des crédits immobiliers en mars 2022

Selon l'Observatoire Crédit Logement / CSA

Durée	Taux moyen
15 ans	1,01 %
20 ans	1,13 %
25 ans	1,25 %

# Sélection D'ANNONCES IMMOBILIÈRES



## LA MOTTE DU CAIRE

**58 000 €**

55 000 € + honoraires de négociation : 3 000 €  
soit 5,45 % charge acquéreur

CENTRE VILLE - Maison à vendre à La Motte-du-Caire dans les Alpes-de-Haute-Provence (04) : dans le village de La Motte-du-Caire (04250) découvrez cette maison T6 de 173 m<sup>2</sup>. Cette maison T6 va demander à être rénové. Le bien est situé dans le quartier de centre ville. Plusieurs écoles (primaire et collège) se trouvent à moins de 10 minutes du bien. Il y a un restaurant et un bureau de poste à quelques minutes. RÉF 04018/969

DPE  
exempté

SELARL PROJURIS - Mes Geneviève THIBERS-SANTORO et Michaël SANTORO  
06 32 64 92 77  
negociation.04018@notaires.fr



## BANON

**186 000 €** (honoraires charge vendeur)

BANON (04150), au centre du village appart duplex 88 m<sup>2</sup> à vendre avec rdc pièce principale, étage 2 ch, sdb, wc. Toutes commodités avec accès immédiat, vue dominante. Très bon état général. Copropriété de 5 lots. RÉF BAN-LOZ

DPE  
vierge

Me M. BOULNOIS-DERIEU  
06 99 04 10 21  
vincent.derien.04024@notaires.fr



## CHATEAUNEUF VAL ST DONAT

**270 000 €** (honoraires charge vendeur)

Jolie maison de plain pied 4 pièces 90 m<sup>2</sup>, sur jardin de 458 m<sup>2</sup>. Entrée, cuisine équipée, séjour donnant sur grande terrasse. Salle de bains (douche et baignoire), 3 chambres, placards. Vue dégagée et calme! RÉF 004/1471

71 2 B  
kWh/m<sup>2</sup> an kgCO<sub>2</sub>/tP an

SCP BONNAFOUX, DEGIOANNI et LEON  
06 76 42 14 35  
simon.estubier.04004@notaires.fr



## GREOUX LES BAINS 75 200 €

70 000 € + honoraires de négociation : 5 200 €  
soit 7,43 % charge acquéreur

Jolie studio rénové d'env 16,80 m<sup>2</sup>, situé au 4<sup>ème</sup> étage ac ascenseur, compr: séjour av coin cuisine donnant sur balcon côté Sud et sde av wc. Idéal investissement locatif. Copropriété de 192 lots, 604 € de charges annuelles. RÉF 025/1789

592 37 G  
kWh/m<sup>2</sup> an kgCO<sub>2</sub>/tP an

SCP SACCOCCIO, CASANOVA-TIRAND,  
BONDIL et MAZAN  
06 81 04 34 53  
office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr



## GREOUX LES BAINS 94 120 €

88 000 € + honoraires de négociation : 6 120 €  
soit 6,95 % charge acquéreur

Studio meublé et rénové env 27,58 m<sup>2</sup> situé au 2<sup>ème</sup> étage av ascenseur compr : entrée, wc, placard, salle d'eau, cuisine, séjour ouvrant sur balcon et offrant une jolie vue dégagée. Cave au sous-sol. Idéal investissement locatif. Copropriété de 60 lots, 696 € de charges annuelles. RÉF 025/1790

356 18 F  
kWh/m<sup>2</sup> an kgCO<sub>2</sub>/tP an

SCP SACCOCCIO, CASANOVA-TIRAND,  
BONDIL et MAZAN - 06 81 04 34 53  
office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr





**LURS**  
**430 000 €** (honoraires charge vendeur)

LURS : ancienne ferme à rénover entièrement sur 1ha5 de terrain. Habitation de 300 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux avec grenier, grandes dépendances. Travaux de rénovation importants à prévoir. RÉF 004/1474

555 18  
kWh/m<sup>2</sup>.an | kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an **G**

**SCP BONNAFOUX, DEGIOANNI et LEON**  
 06 76 42 14 35  
 simon.estubier.04004@notaires.fr



**MANOSQUE**  
**132 600 €**  
 125 000 € + honoraires de négociation : 7 600 €  
 soit 6,08 % charge acquéreur

Centre ville, T3 d'env 67,80 m<sup>2</sup> compr: hall d'entrée, salon-séjour donnant sur loggia plein sud, cuisine, dég desservant 2 ch, WC et sdb. Cave en ss-sol et un garage d'env 25,85 m<sup>2</sup> av coin atelier. Résidence sécurisée. Copropriété de 11 lots, 1748 € de charges annuelles. RÉF 025/1729

238 11  
kWh/m<sup>2</sup>.an | kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an **E**

**SCP SACCOCCIO, CASANOVA-TIRAND, BONDIL et MAZAN - 06 81 04 34 53**  
 office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr



**MANOSQUE**  
**345 800 €**  
 330 000 € + honoraires de négociation : 15 800 €  
 soit 4,79 % charge acquéreur

Jolie maison d'hab d'env 107 m<sup>2</sup> de pp, situé dans un quartier calme de Manosque, comprenant: salon-séjour av cuisine ouverte ouvrant sur terrasse (env 50 m<sup>2</sup>), couloir desservant WC, sdb bains av douche et 4 ch. Garage attenant d'env 22 m<sup>2</sup>. Terrain clos et arboré d'env 712 m<sup>2</sup>. RÉF 025/1786

226 7  
kWh/m<sup>2</sup>.an | kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an **D**

**SCP SACCOCCIO, CASANOVA-TIRAND, BONDIL et MAZAN - 06 81 04 34 53**  
 office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr



**MANOSQUE**  
**626 600 €**  
 600 000 € + honoraires de négociation : 26 600 €  
 soit 4,43 % charge acquéreur

Maison d'env 219 m<sup>2</sup>, vue dégagée. Au rdc: entrée, buanderie et T3 : séjour av coin cuisine, véranda, sde av WC et 2 ch. Au 1<sup>er</sup> : séjour-salon, loggia et balcon, cuisine, 4 ch, cellier, 2 wc, sde, ch av sde et cave. Terrain env 1770 m<sup>2</sup> av 2 garages, atelier d'artiste. RÉF 025/1761

274 40  
kWh/m<sup>2</sup>.an | kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an **E**

**SCP SACCOCCIO, CASANOVA-TIRAND, BONDIL et MAZAN - 06 81 04 34 53**  
 office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr



**MANOSQUE**  
**439 400 €**  
 420 000 € + honoraires de négociation : 19 400 €  
 soit 4,62 % charge acquéreur

Maison offrant vue dégagée: Au rdc : entrée, buanderie-chaufferie, wc, couloir, sde av wc, 2 ch, séjour av cuisine. Possibilité de créer un appart. Au 1<sup>er</sup> étage: séjour-salon donnant sur véranda et balcon, cuisine, sdb, wc et 3 ch dont 1 av sde. Terrain env 824 m<sup>2</sup> av garage. RÉF 025/1763

239 71  
kWh/m<sup>2</sup>.an | kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an **E**

**SCP SACCOCCIO, CASANOVA-TIRAND, BONDIL et MAZAN - 06 81 04 34 53**  
 office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr



**MANOSQUE**  
**460 000 €** (honoraires charge vendeur)

PROCHE CENTRE VILLE - Superbe maison d'env 200 m<sup>2</sup> compr au rdc : un grd garage d'env 95 m<sup>2</sup> et 2 pièces pouvant devenir un bel appart. A l'étage : terrasse, entrée, salon-séjour, cuisine, 4 ch, wc et sdb av douche. Au 2<sup>e</sup> étage : grde ch mansardé av point d'eau. Terrain clos et arboré d'env 1 167 m<sup>2</sup>. RÉF 025/1785

239 51  
kWh/m<sup>2</sup>.an | kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an **E**

**SCP SACCOCCIO, CASANOVA-TIRAND, BONDIL et MAZAN - 06 81 04 34 53**  
 office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr



**ORAISON**  
**169 600 €** (honoraires charge vendeur)

Oraison : maison de ville 4 pièces de 104 m<sup>2</sup> avec studio attenant mais indépendant de 22 m<sup>2</sup>. Chambres donnant sur terrasse. Cave en sous sol. Possibilité d'acheter en plus un garage à 5 min à pied. RÉF 004/1475

220 43 kWh/m<sup>2</sup>.an kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an **D**

**SCP BONNAFOUX, DEGIOANNI et LEON**  
06 76 42 14 35  
simon.estubier.04004@notaires.fr



**REVEST DU BION**  
**750 000 €** (honoraires charge vendeur)

A quelques kilomètres de Banon, à vendre maison de Maître de 370 m<sup>2</sup> sur un hectare avec piscine. Trois habitations indépendantes de 140, 150 et 80 m<sup>2</sup> 11 pièces, 7 chambres RÉF REV-ARG

DPE vierge

**Me M. BOULNOIS-DERIEU**  
06 99 04 10 21  
vincent.derieu.04024@notaires.fr



**ORAISON**  
**582 000 €** (honoraires charge vendeur)

Villa 5 pièces 172 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux, et 2 studios indépendants, terrain 3115 m<sup>2</sup> offrant vue dégagée. Volumes généreux, 3 chambres, bureau (4<sup>e</sup> chambre possible). Studios de 28 m<sup>2</sup> chacuns. Sous sol total, garage, piscine. RÉF 004/1477

125 3 kWh/m<sup>2</sup>.an kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an **C**

**SCP BONNAFOUX, DEGIOANNI et LEON**  
06 76 42 14 35  
simon.estubier.04004@notaires.fr



**RIEZ**  
**153 400 €**  
**145 000 € + honoraires de négociation : 8 400 €**  
soit 5,79 % charge acquéreur

CENTRE VILLE - Maison de village env 104,23 m<sup>2</sup> composée : rdc : entrée, séjour. 1<sup>er</sup> : ch, sde av wc et cuisine; au 2<sup>e</sup> : ch, buanderie et terrasse de 24 m<sup>2</sup>. Au 3<sup>e</sup> : bureau. Rez-de-rue: ancien local commercial d'env 23m<sup>2</sup> et cave. Qques travaux de rénovation à prévoir. Possibilité invest locatif. RÉF 025/1791

458 144 kWh/m<sup>2</sup>.an kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an **G**

**SCP SACCOCCIO, CASANOVA-TIRAND, BONDIL et MAZAN - 06 81 04 34 53**  
office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr



**SISTERON**  
**118 430 €**  
**113 000 € + honoraires de négociation : 5 430 €**  
soit 4,81 % charge acquéreur

Situé dans une résidence au 3<sup>e</sup> étage charmant appartement de 4 pièces composé d'une entrée, une cuisine ouverte sur le séjour, cellier, sdb, wc séparés, 3 chambres, terrasse, cave, stationnement. Résidence sécurisée, sans ascenseur. Copropriété de 58 lots, 1608 € de charges annuelles. RÉF 10174/953

497 98 kWh/m<sup>2</sup>.an kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an **G**

**SELARL PROJURIS - Mes Geneviève THIBERS-SANTORO et Michaël SANTORO**  
06 32 64 92 77  
negociation.04018@notaires.fr



**SISTERON**  
**162 440 €**  
**155 000 € + honoraires de négociation : 7 440 €**  
soit 4,80 % charge acquéreur

SISTERON: agréable situation pour ce terrain de 1649m<sup>2</sup> plat constructible proche de toutes commodités .Rare à la vente. Viabilisation en bordure accès facile. RÉF 04018/967

DPE exempté

**SELARL PROJURIS - Mes Geneviève THIBERS-SANTORO et Michaël SANTORO**  
06 32 64 92 77  
negociation.04018@notaires.fr



**SISTERON**  
**177 120 €**  
**169 000 € + honoraires de négociation : 8 120 €**  
soit 4,80 % charge acquéreur

A Sisteron (04200) :Maison composée de 2 appartements de 3 pièces actuellement loués. Rdc appartement de 46m<sup>2</sup> cuisine ouverte sur séjour, sde, 2 chambres, jardin privatif. Etage appartement de 46m<sup>2</sup> cuisine ouverte sur séjour, sde, 2 chambres, jardin privatif sur le coté. idéal investissement locatif RÉF 04018/963

337 19 kWh/m<sup>2</sup>.an kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an **F**

**SELARL PROJURIS - Mes Geneviève THIBERS-SANTORO et Michaël SANTORO**  
06 32 64 92 77  
negociation.04018@notaires.fr



## ST ETIENNE LES ORGUES

**514 000 €** (honoraires charge vendeur)

Villa à vendre Saint-Étienne-les-Orgues (04), 205 m<sup>2</sup> habitables sur un terrain de 2005 m<sup>2</sup> avec garage. grand espace de vie avec salon, bar, salle à manger, cuisine trois chambres au rdc et 2 à l'étage A l'extérieur plusieurs terrasses, vue dominante RÉF STE-CTA

227 60 E  
kWh/m<sup>2</sup>.an kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an

**Me M. BOULNOIS-DERIEU**  
06 99 04 10 21  
vincent.derien.04024@notaires.fr



## VALENSOLE

**91 000 €**

**85 000 € + honoraires de négociation : 6 000 €**  
soit 7,06 % charge acquéreur

CENTRE VILLE - Jolie petite maison de village d'env 44,83 m<sup>2</sup> comprenant : au rdc : un garage avec wc d'env 26 m<sup>2</sup>, Au 1<sup>er</sup> étage : un séjour avec coin cuisine, une salle d'eau avec wc; Au 2<sup>e</sup> étage : une chambre mansardée avec une salle d'eau avec wc. RÉF 025/1781

324 10 E  
kWh/m<sup>2</sup>.an kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an

**SCP SACCOCCIO, CASANOVA-TIRAND, BONDIL et MAZAN - 06 81 04 34 53**  
office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr



## VILLENEUVE

**540 800 €** (honoraires charge vendeur)

Sur les hauteurs offrant vue dégagée et calme. Villa 5 pièces 167 m<sup>2</sup> sur 2 niveaux, terrain 2035 m<sup>2</sup>. Entrée, cuisine, grand séjour, 3 chambres, 2 salles d'eau, wc indépendants, buanderie. Atelier (4<sup>e</sup> chambre possible). Pas de travaux. RÉF 004/1469

148 4 C  
kWh/m<sup>2</sup>.an kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an

**SCP BONNAFOUX, DEGIOANNI et LEON**  
06 76 42 14 35  
simon.estubier.04004@notaires.fr

VAR



## VINON SUR VERDON

**418 600 €**

**400 000 € + honoraires de négociation : 18 600 €**  
soit 4,65 % charge acquéreur

CENTRE VILLE - Ensemble immobilier: 1-Maison d'hab av en rez de chaussée T2 env 50 m<sup>2</sup>; au 1<sup>er</sup> : T2 d'env 50 m<sup>2</sup> libre; 2-Immeuble en rez de chaussée : garage et local commercial av réserve env 55 m<sup>2</sup> (loyer 400 €/mois); 1er étage: T4 env 70 m<sup>2</sup> (loyer 650 €/mois). Jardin clos et arboré d'env 1 054 m<sup>2</sup> av plrs garages. RÉF 025/1784

191 6 D  
kWh/m<sup>2</sup>.an kgCO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an

**SCP SACCOCCIO, CASANOVA-TIRAND, BONDIL et MAZAN - 06 81 04 34 53**  
office.saccoccio-tirand-bondil-mazan@notaires.fr

# BIENTÔT CHEZ VOUS



**Des annonces immobilières**  
de notaires dans toute la France

**immo not**  
BIENTÔT CHEZ VOUS !

*Un bien immobilier : 10 candidats*

**CHOISISSEZ  
LE MEILLEUR  
ACHETEUR !**



Systeme d'appels d'offres en ligne sur [36h-immo.com](https://www.36h-immo.com)